

FICHE TERRITOIRE

Brest

CONTEXTE

Brest Métropole gère des prairies extensives dans lesquelles ses agents passaient la tondeuse. Pour mettre en place une gestion plus écologique de ces prairies, la direction des Espaces verts a pris l'initiative d'instaurer de l'écopâturage, plus coûteux que ce qui se faisait précédemment. Un éleveur a répondu à l'appel d'offre en proposant de mettre en place l'écopâturage dans le cadre de sa production de viande d'agneau en agriculture biologique, pour assurer l'entretien des prairies et fournir les services environnementaux recherchés.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

1. **Diminution de l'empreinte carbone** : de 2 à 8 interventions tondeuses à maximum 1 passage avec une machine plus légère
2. **Diminution du bruit**
3. **Lien social dans les quartiers**
4. **Production locale de viande d'agriculture urbaine**
5. **Biodiversité, gestion des invasives / biodiversité prairies**
6. **Démarche alternative aux outils thermiques et chimiques**

ACTEURS IMPLIQUÉS

Les contractants sont un éleveur professionnel et Brest Métropole (direction des Espaces Verts). L'éleveur pratique l'écopâturage sur 28 hectares d'espaces verts sur le territoire de Brest Métropole (avec un potentiel pâturable de 40 hectares).

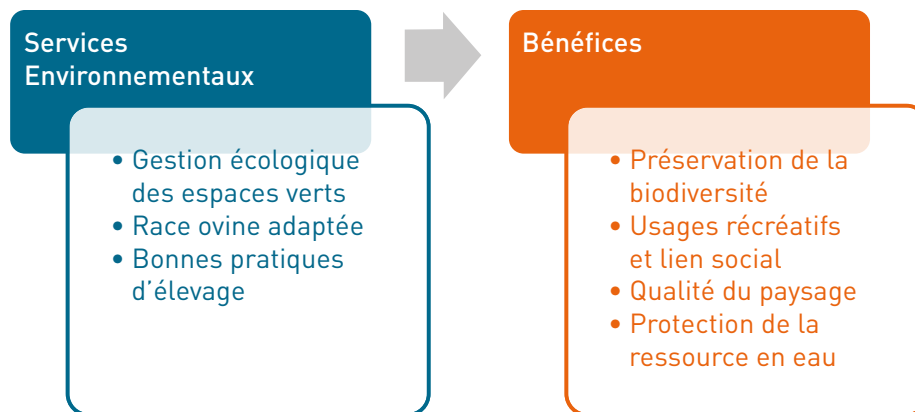
Au cours du projet LabPSE, d'autres acteurs locaux ont été impliqués, comme de potentiels demandeurs des services liés à l'écopâturage (Marine Nationale, Parc Naturel Régional des Monts d'Arrée) ou des experts (Eaux et Rivières, Syndicat de Bassin Versant, Conservatoire Botanique National de Brest, Bretagne Vivante).

INSTALLATION DE LA COOPÉRATION

L'éleveur ovin a été contacté en 2017 par la mairie du Relecq-Kerhuon pour pratiquer l'écopâturage sans que cela n'aboutisse. Par la suite, la Métropole de Brest a contacté l'éleveur car le service des Espaces Verts était à la recherche d'éleveurs pour pratiquer l'écopâturage, les entreprises privées proposant des tarifs trop élevés. Cette collaboration s'est concrétisée par un marché public remporté par l'éleveur ovin en janvier 2018.

L'intégration dans LabPSE s'est faite suite à une rencontre entre l'éleveur et le chef de projet de Trame. Les autres acteurs ont été impliqués à une ou plusieurs réunions suite aux suggestions du service des Espaces Verts, de l'éleveur ou du chef de projet.

OFFRE DE SERVICES ENVIRONNEMENTAUX



ORGANISATION DU DISPOSITIF

La direction des Espaces Verts et l'agriculteur s'accordent sur la gestion du pâturage sur de petites parcelles, pas forcément proches les unes des autres, en veillant à ce qu'il y ait assez de nourriture pour les brebis tout en ayant une herbe pas trop haute. Sont à la charge de l'éleveur les déplacements hebdomadaires des brebis (soit 4 à 5 heures de travail avec un chien de berger), la gestion sanitaire du troupeau et les interventions d'urgence (fuites, maladies...). Sont à la charge des Espaces Verts, la fourniture, l'installation et l'entretien des clôtures, la provision d'eau et la visite quotidienne aux lots de brebis sur les parcelles (comptage, détection de boiteries, repérage des animaux malades).

Les risques des participants sont partagés et sont notamment liés aux animaux. Dans ce cas, les risques sont particulièrement portés par l'éleveur (fuites liées aux malveillances et à l'état des clôtures, perte, vol, agression par les chiens notamment, mort subite). Les risques de rejets de pâturage sont limités par la race utilisée (Black Face), toutefois chaque année un passage de gyrobroyeur est effectué. On constate aussi des risques de vandalisme sur les clôtures, à la charge des Espaces Verts.

Le suivi de la biodiversité se fait sur quelques parcelles : un état des lieux d'entrée avec un inventaire floristique est réalisé par Bretagne Vivante avec des relevés floristiques complets et des relevés phyto-sociologiques dans les zones de prairies. Sont prévus des suivis annuels qui prendront la forme de rencontres tripartites, éleveur - service des Espaces Verts - Bretagne Vivante, pour un croisement des regards selon les différents objectifs de ces acteurs : zootechnique, paysagiste, écologique ; et un inventaire plus complet tous les 7 ans.



écopâturage à Arc'Hantel, avril 2019. Crédit photo : Service des espaces verts de Brest Métropole

TYPE DE CONTRAT

C'est un contrat entre une structure publique (Brest Métropole) et un particulier (éleveur ovin), via un marché public d'une durée de 6 ans. Un premier contrat avec un éleveur ovin a débuté en janvier 2018 et devait durer jusqu'en 2024. Le paiement pour la prestation d'écopâturage était de moins de 400 euros/hectare/an hors taxes. Le fermage et la pâture sont gratuits. Le marché prévoit la mise à disposition d'une parcelle de 3.1 ha de prairies avec quelques petits bâtis (par convention sur la durée du marché).

Des clauses de résiliation existent des deux côtés avec une période de préavis. Du côté de Brest Métropole, cela peut être occasionné par un défaut de réalisation (CCAG – Cahier des Clauses Administratives Générales).

Le contrat n'est pas renouvelable : le marché public doit être réitéré et attribué de nouveau pour que l'activité se poursuive.

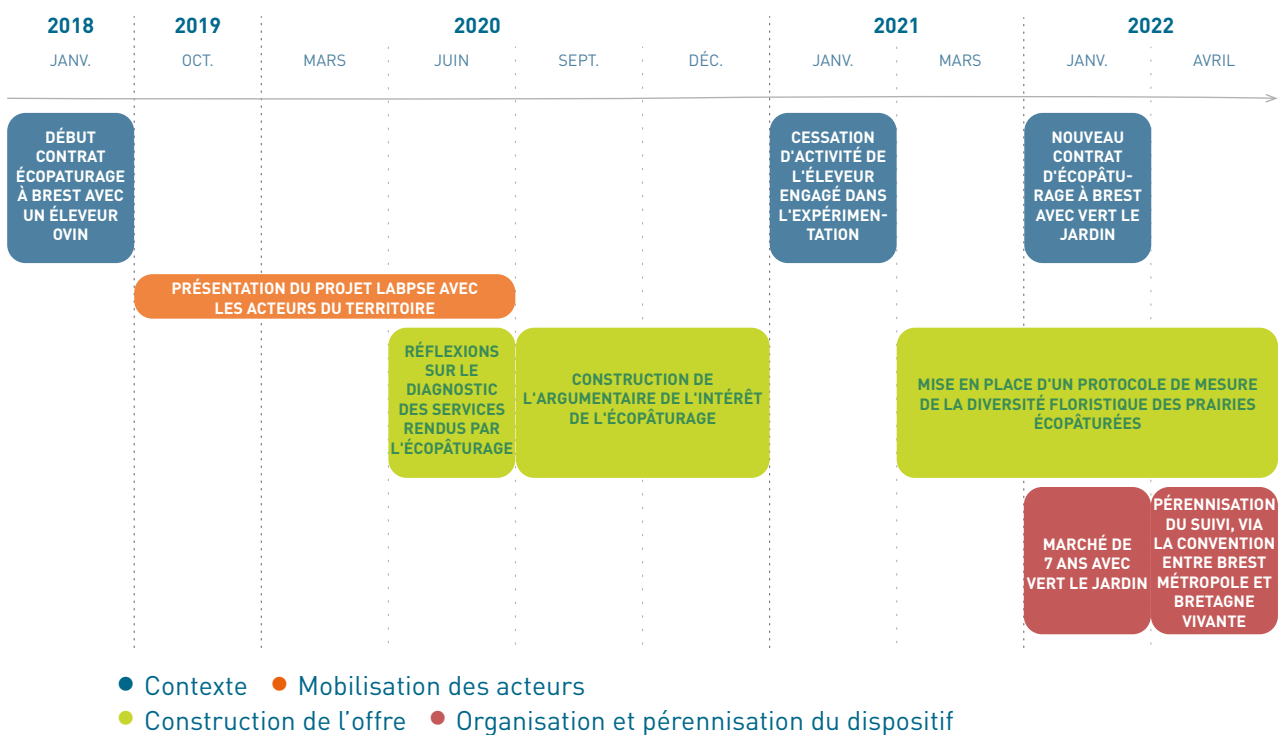
ÉVOLUTIONS ET PERSPECTIVES

C'est une solution contractuelle réussie dans la mesure où la direction des Espaces Verts est satisfaite de la prestation d'écopâturage (investissement limité, entretien peu onéreux, peu de travail pour les agents, peu d'entretien de matériel et peu de combustible, pas de risque de perte économique). La direction des Espaces Verts souhaite désormais augmenter les parcelles mises en écopâturage. Elle est en recherche active d'acteurs privés ou publics (et l'agriculteur de financeurs privés ou publics) pour élargir

l'écopâturage (et les services environnementaux associés) sur le périmètre de Brest Métropole et permettre que les services environnementaux soient davantage rémunérés.

L'éleveur a cessé son activité en cours de contrat, ce qui a entraîné un renouvellement et une évolution du dispositif. Depuis janvier 2022, le marché a été remporté par l'association Vert le Jardin qui emploie un éleveur sur place afin de pratiquer l'écopâturage. Le prix de la prestation a été réévalué à plus de 500€/ha/an. Dorénavant, l'association réalise les démarches pour rechercher d'autres clients et agrandir les surfaces écopâturées avec un tarif différencié selon le type d'acheteurs (public ou privé).

PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF DE PSE SUR LE TERRITOIRE DE BREST



Cette fiche a été réalisée à partir de travaux menés dans le projet LabPSE et le projet européen CONSOLE.